

**Plan de cours
SOL 3101**

Sociologie du droit (Automne 2009)

Professeur Valérie Amiraux
Département de sociologie, Bureau C-5077
☎ 343 6111, poste 3768
valerie.amiraux@umontreal.ca



Liberty loves justice, Mirko Ilic (<http://www.mirkoilic.com>)

Informations pratiques

Le cours SOL 3101 Sociologie du droit aura lieu le vendredi matin de 8h30 à 11h30, salle B-3250 au Pavillon 3200 Jean-Brillant.

Attention, quatre des séances se dérouleront sur 4 heures (de 8.30 à 12.30) en raison de la diffusion de documents audiovisuels. Elles sont indiquées à chaque fois dans le plan de cours et le nombre de séances est ajusté en conséquence.

Horaires de réception des étudiants : vendredi, entre 13h00 et 15h00 (s'inscrire sur la feuille indiquant SOL 3101 placée sur la porte du bureau de l'enseignante).

Présentation du cours

La sociologie du droit (ou sociologie juridique) est une sous-discipline qui, en sociologie, étudie les phénomènes juridiques à l'appui des pratiques des acteurs de la sphère juridique. Ce cours propose un cheminement à travers les principaux développements contemporains de cette démarche sociologique. Les étudiants y développeront des compétences pour « regarder le droit » comme phénomène social, suivre l'évolution de son rôle dans la régulation sociale, observer les interactions réciproques entre cultures, valeurs, normes et changement social à la fois dans le développement du droit et dans sa mise en œuvre.

Les réflexions qui s'engageront dans ce cours permettront de travailler sur les rapports entre le droit et la société, aussi bien du point de vue des conditions de production des normes et des règles de vie en société (distinguer entre le juridique et le non-juridique, critères de juridicité, construction des normes, internormativité), que de celui des effets sociaux de celles-ci (judiciarisation et juridicisation, critique du droit, la mobilisation des droits).

L'objectif du cours SOL 3101 consiste à familiariser les participants avec les approches sociologiques du droit et de la justice, et à valoriser la discussion sur des enjeux méthodologiques, des approches théoriques, des pratiques de recherche et des choix interprétatifs en relation avec différentes études de cas.

Ce cours est ouvert à tout(e) étudiant(e) intéressé(e) par ces questionnements, qu'il/elle soit issu(e) d'un cursus de sociologie, ou bien de toute autre formation en sciences sociales, notamment en droit, anthropologie et science politique.

Approche pédagogique

Chaque séance sera introduite par un exposé magistral du professeur, destiné à ouvrir une discussion avec les étudiants à partir des textes du codex (il sera disponible la première semaine de cours). Les textes indiqués en lecture pour chaque séance sont choisis pour permettre d'alimenter ces débats (🗨️📖). Ils doivent en conséquence obligatoirement être lus par **TOUS** les participants. Les débats contradictoires et les discussions critiques des textes sont des éléments essentiels du séminaire qui comptent pour l'évaluation. Le support pédagogique principal reste

le recueil de textes en lecture obligatoire pour chacune des séances. Ils peuvent, à l'occasion, être complétés par des documents audiovisuels que nous visionnerons ensemble (cf. les séances comportant un document précédé du signe 🗣️). Ces séances dureront 4 heures.

La préparation et la participation actives des étudiants sont indispensables à la qualité et à la réussite du séminaire.

Bibliographie

Le syllabus ne comporte pas de bibliographie autre que celle indiquant les ouvrages parmi lesquels choisir pour la fiche de lecture. L'ensemble des références bibliographiques nécessaires à l'acquisition des connaissances sera donné au fur et à mesure des séances, par mention des auteurs ou des ouvrages de références pour chacune des thématiques.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des étudiants se fera en trois temps. Elle sera présentée en détail lors de la première séance.

1. Une lecture commentée de deux textes du recueil et la participation active aux discussions durant les séances pour 30% de la note finale.

Chaque étudiant(e) aura à présenter une lecture commentée de l'un des textes du recueil à l'ensemble des participants du cours. Les textes affectés aux présentations en classe sont précédés du signe 🗣️📖. Le choix des textes par les étudiants se fera lors de la deuxième séance. Il est donc recommandé aux étudiants d'y réfléchir le plus tôt possible.

Cette présentation critique s'entend comme une lecture attentive du texte et en particulier un examen des principaux arguments sous forme de synthèse (il ne s'agit pas de paraphraser le texte), une analyse des principaux concepts et des cadres théoriques (critiqués ou défendus par l'auteur) ainsi qu'une mise en perspective avec la littérature de sciences sociales permettant d'enrichir la compréhension du texte.

2. Deux fiches de lecture critiques remises par écrit pour 30% de la note finale ;

Chaque étudiant(e) devra remettre par écrit deux fiches de lecture critique : pour la première, il s'agira de l'un des livres listés dans la bibliographie présentée en fin du plan de cours. La seconde fiche se fera sur un ouvrage choisi hors liste mais en accord avec l'enseignante.

Une fiche de lecture est un texte rédigé, d'une longueur comprise entre 1200 et 1500 mots. Elle doit être déposée imprimée dans le casier prévu à cet effet au département de sociologie, à la date fixée (la boîte pour déposer les travaux est ouverte quotidiennement; elle se trouve à droite de la porte du secrétariat du département). Les consignes relatives à la rédaction de ces fiches de lecture, tant concernant leur contenu que leur forme, seront présentées lors de la séance d'introduction. Il est d'ores et déjà important de considérer que ces travaux sont l'expression du point de vue personnel de l'étudiant(e) (que cela soit fait sous forme de questionnements, critiques, accords ou désaccords avec l'auteur).

Date de remise des fiches de lecture :

La première fiche de lecture est à remettre le lundi 2 novembre 2009 à 16h00 au plus tard.

La seconde fiche de lecture est à remettre le vendredi 18 décembre 2009 à 14h00 au plus tard.

3. Un essai pour 40% de la note finale.

Par essai s'entend un texte respectant le format d'un chapitre d'ouvrage collectif ou d'un article publié dans une revue scientifique. Le choix du sujet se fera en consultation avec l'enseignante. Il doit faire écho aux réflexions développées tout au long du séminaire, mais s'ajuster également aux intérêts propres de l'étudiant(e) ou bien à des questions d'actualité lues dans la presse.

Le sujet doit être impérativement arrêté pour la séance du 16 octobre. Ces essais (de 8.000 mots hors bibliographie mais incluant les notes de bas de page) seront remis en fin de session, le lundi 21 décembre 2009 à 16h00 au plus tard). Les thèmes retenus pour les travaux de fin de session feront l'objet d'une présentation en séminaire lors de la séance du 30 octobre.

Calendrier des lectures et thèmes des séances

1. Vendredi 11 septembre 2009 (attention à la date : le cours commence une semaine plus tard que le calendrier des études ne l'indique).

Introduction générale (la séance durera effectivement 3 heures)

Présentation de l'enseignante, de ses recherches actuelles, du plan du séminaire, des principaux thèmes du cours et explication détaillée du système de validation (pondération des travaux, informations sur le contenu des travaux écrits et des présentations orales).

Tour de table sur les intérêts des étudiants et les motivations à prendre le cours.

Les principales plates-formes juridiques : les ressources de la bibliothèque de l'UdeM. Cette présentation sera faite par Catherine Fortier, de la bibliothèque SHS de l'UdeM.

2. Vendredi 18 septembre 2009

Regarder le droit en train de se faire : scènes judiciaires et arènes juridiques (attention séance de 4 heures)

🎧 *10^{ème} Chambre*, film de Raymond Depardon, 2004, 105 minutes.

Cette séance est consacrée au visionnage d'un documentaire tourné par Raymond Depardon en 2003 à la 10^{ème} chambre du tribunal correctionnel de Paris.

Le film expose 12 « cas » à partir desquels nous discuterons des principales pistes qui peuvent s'ouvrir à l'observation par le sociologue de micro-scènes de la vie judiciaire. Cette séance, interactive, est une première mise en contact avec l'univers judiciaire et un type d'arène, et permet aussi de revenir sur les différents systèmes juridiques et sur leur scénographie.

Il n'y a pas de textes à commenter mais des conseils de lectures seront donnés durant la séance à partir des réactions.

3. Vendredi 25 septembre 2009

Sociologie du droit, droit et sociologie (les fondamentaux I)

- 🗨️📖 François Chazel, « Émile Durkheim et l'élaboration d'un 'programme de recherche' en sociologie du droit », in François Chazel, *Aux fondements de la sociologie*. Paris, PUF, 2000, pp. 169-182.
- 🗨️📖 Évelyne Serverin, « Sens et portée de la distinction entre dogmatique et sociologie du droit chez Max Weber », in Michel Coutu & Guy Rocher (Eds.), *La légitimité de l'Etat et du droit. Autour de Max Weber*. Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval, 2005, pp. 155-171.
- 📖 Pierre Noreau, « Le droit comme forme de socialisation. Georg Simmel et le problème de la légitimité ». *Revue française de science politique*, volume 45, numéro 2, avril 1995, pp. 282-303.

4. Vendredi 2 octobre 2009

Sociologie du droit, droit et sociologie (les fondamentaux II)

- 🗨️📖 Yves Dezalay, Austin Sarat & Susan Silbey, « D'une démarche contestataire à un savoir méritocratique. Éléments pour une histoire sociale de la sociologie juridique américaine ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 78, numéro 1, 1989, pp. 79-93.
- 🗨️📖 Guy Rocher, « Le droit et la sociologie du droit chez Talcott Parsons », *Sociologie et sociétés*, volume 21, numéro 1, 1989, pp. 143-163.
- 📖 Jacques Commaille & Laurence Dumoulin, « Heurs et malheurs de la légalité dans les sociétés contemporaines. Une sociologie politique de la 'judiciarisation' ». *L'Année sociologique*, volume 59, numéro 1, 2009, pp. 63-107.

5. Vendredi 9 octobre 2009

Le droit, la sociologie, l'anthropologie : regards disciplinés? (les fondamentaux III)

- 🗨️📖 Pierre Bourdieu, « La force du droit. Pour une sociologie du champ juridique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, numéro 64, 1986, pp. 3-19.
- 🗨️📖 Pierre Noreau, « L'innovation sociale et le droit : Est-ce bien compatible ? », in Fonds Québécois de la recherche sur la Société et la Culture, *Le développement social au rythme de l'innovation*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004, pp. 73-108.
- 📖 Francine Soubiran-Paillet, « Juristes et sociologues français d'après guerre : une rencontre sans lendemain ». *Genèses*, numéro 41, décembre 2000, pp. 125-142.
- 📖 Louis Assier Andrieu, « Le juridique des anthropologues ». *Droit et Société*, numéro 5, 1987, pp. 91-110.

6. Vendredi 16 octobre 2009

Juger la guerre, juger l'histoire (attention, séance de 4 heures)

📺 *Un spécialiste* (Le procès Eichmann à Jérusalem), film documentaire d'Eyal Sivan & Rony Brauman, 1999, 128 minutes.

🗨️📖 Johanna Siméant, « L'enquête judiciaire face aux crises extrêmes : modèles d'investigation, registres de la dénonciation et nouvelles arènes de défense des causes ». *Critique internationale*, volume 36, numéro 3, juillet-septembre 2007, pp. 9-20.

🗨️📖 Guillaume Mouralis, « Le procès Papon. Justice et temporalité ». *Terrain*, dossier « Qu'est-ce qu'un événement ? », numéro 38, 2002, pp. 55-68.

📖 Antoine Garapon & Joël Hubrecht, « La justice pénale internationale entre la balance et le sablier. Réflexions sur le procès Milosevic ». *Esprit*, numéro 286, juillet 2002, pp. 33-51.

Vendredi 23 octobre 2009

Semaine de lecture

7. Vendredi 30 octobre 2009

Le 'Cause lawyering'. Droit et mobilisation : problématiques militantes et perspectives engagées.

🗨️📖 Liora Israel, « Usages militants du droit dans l'arène judiciaire : le *cause lawyering* ». *Droit et Société*, numéro 49, 2001, pp. 793-824.

🗨️📖 Pierre Noreau & Élisabeth Vallet, « Le droit comme ressource des minorités nationales : un modèle de mobilisation politique du droit », in Pierre Noreau & José Woehrling (Eds.), *Appartenances, institutions et citoyenneté*. Montréal, Wilson Lafleur, 2004, pp. 55-80.

📖 Miriam Smith, « Social Movements and Judicial Empowerment. Courts, Public Policy, and Lesbian and Gay Organizing in Canada ». *Politics and Society*, volume 33, numéro 2, juin 2005, pp. 327-353.

NB : lors de cette séance, nous discuterons des sujets retenus pour le travail final.

8. Vendredi 6 novembre 2009

Le pluralisme juridique en question : conflits de normes, internormativité

🗨️📖 Alain Bissonette, Karine Gentelet & Guy Rocher, « Droits ancestraux et pluralité des mondes juridiques chez les Innus et les Attikamekw du Québec », in Christoph Eberhard (Ed.), *Droit, gouvernance et développement durable*, (numéro spécial des *Cahiers d'Anthropologie du Droit*), Paris, Karthala, 2005, pp. 139-164.

🗨️📖 Anne Saris, « La gestion de l'hétérogénéité normative par le droit étatique », in Paul Eid, Pierre Bosset, Micheline Milot & Sébastien Lebel-Grenier (Eds.), *Appartenances religieuses, appartenance citoyenne. Un équilibre en tensions*. Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval, 2009, pp. 141-179.

📖 Will Kymlicka, « Les droits des minorités et le multiculturalisme : l'évolution du débat anglo-américain », *Comprendre. Revue annuelle de philosophie et de sciences sociales*, numéro 1 (« Comprendre les identités culturelles »), 2000, pp. 141-171.

9. Vendredi 13 novembre 2009

Droit, justice et questions identitaires

🗨️📖 Baudouin Dupret, « Répertoires juridiques et affirmation identitaire ». *Droit et Société*, numéro 34, 1996, pp. 591-611.

🗨️📖 Naomi Mezey, « Law as Culture », in Austin Sarat & Jonathan Simon (Eds.), *Cultural Analysis, cultural studies, and the law*, Durham-London, Duke University Press, 2003, pp. 37-72.

📖 Ceren Belge, « Friends of the Court: The Republican Alliance and Selective Activism of the Constitutional Court of Turkey ». *Law & Society Review*, volume 40, numéro 3, 2006, pp. 653-692.

10. Vendredi 20 novembre 2009

Négocier ses droits (attention, séance de 4 heures)

🎬 *Divorce Iranian Style*, film de Kim Longinotto & Ziba Mir-Hosseini, 1998, 80 minutes.

🗨️📖 François Buton, « Le droit comme véhicule. Portrait sociologique d'un justiciable », in Liora Israël, Guillaume Sacriste, Antoine Vauchez, Laurent Willemez (Eds.), *Sur la portée sociale du droit. Usages et légitimité du registre juridique*. Paris, PUF-CURAPP, 2005, pp. 127-144.

🗨️📖 Hua Linshan & Isabelle Thireau, « 'Faire appel' auprès du pouvoir public. Une nouvelle épreuve de justice en Chine et ses transformations », in Daniel Cefaï & Dominique Pasquier (Eds.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*. Paris, PUF, 2003, pp. 137-155.

📖 Ziba Mir-Hosseini, « Sexuality, Rights and Islam: Competing Gender Discourses in Postrevolutionary Iran », in Lois Beck & Guity Nashat, (Eds.), *Women in Iran. From 1800 to the Islamic Republic*. Urbana & Chicago, University of Illinois Press, 2004, pp. 204-215.

11. Vendredi 27 novembre 2009

La lutte contre les discriminations : produire l'égalité par le droit?

🗨️📖 Daniel Sabbagh, « The Judicial Uses of Subterfuge : Affirmative Action Reconsidered ». *Political Science Quarterly*, volume 118, numéro 3, 2003, pp. 411-436.

🗨️📖 Mathieu Hauchecorne, « Le 'professeur Rawls' et le 'Nobel des pauvres'. La politisation différenciée des théories de la justice de John Rawls et d'Amartya Sen ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 176-177, numéro 1-2, 2009, pp. 94-113.

📖 Daniel Weinstock, « Le concept du 'raisonnable' dans la 'démocratie délibérative' », in André Duhamel, Daniel Weinstock & Luc B. Tremblay (Eds.), *La démocratie délibérative en philosophie et en droit : enjeux et perspectives*. Montréal, Éditions Thémis, 2001, pp. 1-32.

12. Vendredi 4 décembre 2009

Sociétés plurielles, droits pluriels : quelles limites?

🗨️📖 Anne Phillips, « What's Wrong with Cultural Defence? », in Anne Phillips, *Multiculturalism without Culture*. Princeton, Princeton University Press, 2007, pp. 72-99 (chapter 3).

🗨️📖 Saharso Sawitri, « Is the Freedom of the Will but a Western Illusion? Individual Autonomy, Gender and Multicultural Judgement », in Barbara Aneil, Monique Deveaux, Rita Dhamoon & Avigail Eisenberg (Eds.), *Sexual Justice/Cultural Justice: critical perspectives in political theory and practice*. London, Routledge, 2007, pp. 122-138.

📖 Ellen Wiles, « Headscarves, Human Rights, and Harmonious Multicultural Society: Implications of the French Ban for Interpretations of Equality ». *Law & Society Review*, volume 41, numéro 3, septembre 2007, pp. 699-736.

13. Vendredi 11 décembre 2009

Droit, morale et société (attention, séance de 4 heures)

🗨️📺 *Outreau, autopsie d'un désastre*, documentaire de Jacques Renard, 2006, 90 minutes.

🗨️📖 Patricia Ewick & Susan Silbey, « The Social Construction of Legality », in Patricia Ewick & Susan Silbey, *The Common Place of Law: Stories from Everyday Life*. Chicago, University of Chicago Press, 1998, pp. 33-53.

🗨️📖 Dorothée Dussy, « Père et fille à l'épreuve d'un procès pour inceste », *Cahiers internationaux de sociologie*, volume 124, numéro 1, pp. 161-171.

📖 Denis Salas, Jean de Maillard et Robert Badinter, « Outreau: anatomie d'une aberration judiciaire » (dossier), *Le Débat*, numéro 143, 2007, pp.20-85.

Bibliographie des ouvrages pour la première fiche de lecture

1. Jacques Commaille & Martine Kaluszynski (Eds.), *La fonction politique de la justice*. (Collection « Recherches », série « Les territoires du politique »), Paris, La Découverte, 2007.
2. Baudouin Dupret, « La définition juridique des appartenances. La typification narrative de l'action identitaire devant les juridictions suprêmes d'Égypte et d'Israël ». *International Journal for the Semiotics of Law / Revue Internationale de Sémiotique Juridique*, volume 10, numéro 30, 1997, pp. 261-291.
3. Antoine Garapon & Denis Salas, *Les Leçons d'Outreau, portrait d'une société en crise*. Paris, Seuil (Débats), 2006.
4. Antoine Garapon, *Bien juger, essai sur le rituel judiciaire*. Paris, Odile Jacob, 2001.
5. Jean-Philippe Heurtin & Nicolas Molfessis (Eds.), *La sociologie du droit de Max Weber*. Paris, Dalloz, 2006.
6. Liora Israël, *Robes noires, années sombres. Avocats et magistrats en résistance pendant la Seconde guerre mondiale*. Paris, Fayard, 2005.
7. Bruno Latour, *La Fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'Etat*. Paris, La Découverte, 2002.
8. Sandrine Lefranc, *Les politiques du pardon. Comment sortir de la violence d'Etat*. Paris, PUF, 2002.
9. Daniel Sabbagh, *L'égalité par le droit : les paradoxes de la discrimination positive aux États-Unis*. Paris, Economica, 2003.
10. Austin Sarat & Stuart Scheingold (Eds.), *The Worlds Cause Lawyers Make, Structure and Agency in the Legal Practice*. Stanford University Press, 2005.
11. Austin Sarat & Stuart Scheingold (Eds.), *Cause Lawyering and the State in a Global Era*. New York, Oxford University Press, 2001.
12. Austin Sarat & Stuart Scheingold (Eds.), *Cause Lawyering: Political Commitments and Professional Responsibilities*. New York, Oxford University Press, 1998.
13. Ayelet Shachar, *Multicultural Jurisdictions : Cultural differences and Women's rights*. Cambridge, Cambridge University Press, 2001 (introduction et chapitre 1).
14. Sarah Song, *Justice, Gender, and the Politics of Multiculturalism*. Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
15. Isabelle Thireau & Wang Hansheng (Eds.), *Disputes au village chinois. Formes du juste et recompositions locales des espaces normatifs*. Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001.